

PROGRAMME DE RACHAT

Dénomination sociale de l'émetteur :

**CARREFOUR
PROPERTY
DEVELOPMENT**

Numéro de visa du programme :

Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...)

ISIN FR0010828137

Date de début du programme

20 juin 2012

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de :

SEPTEMBRE 2012

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :

0

Solde au 31 août 2012, date de la dernière déclaration :

671

Nombre de titres achetés dans le mois :

0

Nombre de titres vendus dans le mois :

0

Nombre de titres transférés (1) dans le mois

0

Nombre de titres annulés dans le mois :

0

Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois

0

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

(2) A la date d'établissement de la présente déclaration

II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT (1)

(1) A l'exclusion d'opérations réalisées à l'exercice ou à l'échéance de produits dérivés pour lesquelles l'information doit être donnée dans le tableau suivant

| Date de transaction <i>jj/mm/aaaa</i> | Nom de l'intermédiaire | Achat / Vente / Transfert (2) | Nombre de titres (3) | Dont nombre de titres achetés/vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité | Cours de la transaction (4) | Montant | Commentaires |
|--|------------------------|-------------------------------|----------------------|--|-----------------------------|---------|--------------|
| <p>(2) Préciser la nature de l'opération de transfert (exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...)</p> <p>(3) Préciser s'il s'agit d'une transaction de bloc</p> <p>(4) Si de nombreuses transactions sont réalisées dans la même journée à des cours différents, indiquer, outre le cours moyen, le cours le plus haut et le cours le plus bas</p> | | | | | | | |
| | | | | | | | |



